

*Questions au Feuilleton*

LES COTISATIONS ET LES PRESTATIONS AUX TERMES DE  
LA LPPF—LA PÉRÉQUATION

Question n° 3178—**M. Forrestall**:

1. Le gouvernement songe-t-il toujours à équilibrer les cotisations payables et les prestations recevables en vertu de la Loi sur la pension de la Fonction publique et à éliminer les différences fondées sur le sexe de l'employé?

2. Quand le gouvernement envisage-t-il de déposer une loi à cet effet, comme l'a déjà recommandé la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme?

**L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor)**: 1. Le gouvernement a étudié en profondeur les recommandations de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme concernant le traitement égal des employés masculins et féminins en vertu de la Loi sur la pension de la Fonction publique et des modifications de la Loi sont actuellement en préparation.

2. Le gouvernement entend déposer ces mesures législatives au début de 1974.

DÉFENSE NATIONALE—LA CESSION DE LA PROPRIÉTÉ DE  
ROCKCLIFFE

Question n° 3182—**M. Forrestall**:

Le ministre de la Défense nationale a-t-il l'intention de recommander que le Conseil privé approuve le transfert de la propriété du ministère de la Défense nationale située au sud-est des édifices d'administration de l'ADAC à Rockcliffe, actuellement en voie de construction, de façon que les agents de la planification du Musée national de la science et de la technologie puissent faire construire les nouveaux édifices destinés à remplacer les immeubles actuels qui doivent être restaurés et remplacés et, dans l'affirmative, quand?

**L'hon. James Richardson (ministre de la Défense nationale)**: Aucune demande n'a été reçue concernant le transfert de propriété du MDN aux fins d'utilisation par le Musée national de la science et de la technologie, sauf celle relative à trois hangars, à l'aéroport de Rockcliffe, que le MDN a mis à la disposition du MTP, en mai 1968, à l'intention du Musée national de la science et de la technologie.

PARC NATIONAL DE RIDING MOUNTAIN—L'EMPLOI  
D'ÉTUDIANTS EN ÉTÉ

Question n° 3207—**M. Stewart (Marquette)**:

1. Au cours de l'été de 1973, combien d'étudiants ont été employés dans le parc national de Riding Mountain, a) comment l'ont-ils été et les postes ouverts ont-ils été annoncés, b) parmi ces étudiants, combien sont de la province du Manitoba, c) combien y en a-t-il de chacune des autres provinces?

2. Combien de postes ont été comblés par l'intermédiaire a) du bureau du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, b) de la Commission de la Fonction publique, c) de la Main-d'œuvre?

**L'hon. James Hugh Faulkner (secrétaire d'État)**: Voici les renseignements fournis par la Commission de la Fonction publique: 1. Au cours de l'été 1973, le parc national de Riding Mountain a employé 26 étudiants. a) Les étudiants furent embauchés de deux façons: onze d'entre eux furent recrutés dans les universités à la suite d'un concours annoncé au moyen d'affiches, et quinze autres furent recrutés par les Centres de Main-d'œuvre du Canada. b) Des 26 étudiants recrutés, 21 venaient de la province du Manitoba. c) Pour ce qui est des étudiants des autres provinces, deux d'entre eux venaient de l'Alberta et trois du Québec.

2. a) Aucun de ces postes ne fut attribué par l'intermédiaire du cabinet du ministre des Affaires indiennes et du

[M. Lalonde.]

Nord canadien. Toutefois, ce ministère a pourvu à huit postes annoncés par voie d'affiche dans les universités. b) La Commission de la Fonction publique a pourvu à trois de ces vingt-six postes, dans le cadre de son Programme d'emplois axés sur la carrière. Les trois étudiants ont été recrutés dans les universités à la suite d'un concours annoncé au moyen d'affiches. c) Les Centres de Main-d'œuvre ont pourvu à 15 postes.

PARC NATIONAL DE RIDING MOUNTAIN—LE PERSONNEL

Question n° 3208—**M. Stewart (Marquette)**:

1. En plus des étudiants, combien de personnes ont été employées dans le parc national de Riding Mountain en 1973, a) comment l'ont-elles été et les postes ouverts ont-ils été annoncés, b) parmi ces employés, combien sont de la province du Manitoba, c) Combien y en a-t-il de chacune des autres provinces?

2. Combien de postes ont été comblés par l'intermédiaire a) du bureau du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, b) de la Commission de la Fonction publique, c) de la Main-d'œuvre?

**L'hon. James Hugh Faulkner (secrétaire d'État)**: Voici les renseignements fournis par la Commission de la Fonction publique: 1. Outre les étudiants, 82 personnes ont été employées pendant l'été dans le parc national de Riding Mountain. a) Vingt et une personnes ont été embauchées pour l'été 1973. Les autres 61 étaient des employés saisonniers qui reprennent leur poste chaque été. b) Tous ces employés (82) étaient de la province du Manitoba. c) Aucun de ces employés ne venait des autres provinces.

2. a) Aucun de ces postes n'a été attribué par l'intermédiaire du cabinet du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Toutefois, ce ministère a pourvu à 61 postes. b) La Commission de la Fonction publique n'a pourvu à aucun de ces postes. c) La Main-d'œuvre a pourvu à 21 de ces postes.

LE BUT DES VOYAGES DE T. CHASE-CASGRAIN,  
VICE-PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ POUR L'EXPANSION DES  
EXPORTATIONS

Question n° 3212—**M. Knight**:

1. Quel était le but des voyages de M. T. Chase-Casgrain, vice-président de la Société pour l'expansion des exportations (échelle de salaire \$26,000-\$32,500) à a) Washington (\$642), b) Vienne, Munich, Lisbonne, Amsterdam (\$1,478), au cours de l'année financière 1971-1972?

2. En quel mois de l'année ces voyages ont-ils eu lieu?

**M. Herb Breaux (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie et du Commerce)**: La Société pour l'expansion des exportations déclare: 1. Que les buts des voyages entrepris par M. T. Chase-Casgrain, vice-président, ayant fait l'objet de déclarations de frais de déplacement de sa part, durant l'année financière 1971-1972, sont les suivants: a) Washington, participation à l'assemblée annuelle générale de l'Union d'assureurs des crédits internationaux, et à des réunions avec la Banque import-export des États-Unis; et b) premièrement, à Vienne, via Munich, participation à des réunions avec l'Oesterreichische Kontrollbank et avec le délégué commercial à Vienne, et deuxièmement, à Lisbonne via Amsterdam, participation à une assemblée générale extraordinaire de l'Union d'assureurs des crédits internationaux; arrêté à Munich pour la correspondance à Vienne, et arrêté forcé à Amsterdam, à cause de grèves de l'aviation, pour la correspondance vers Montréal.